



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chomage

Question orale n° 1285

Texte de la question

Mme Nicole Ameline appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur la situation de l'entreprise Akai de Honfleur qui compte encore aujourd'hui plus de 300 emplois. Les services ministeriels s'emploient a preciser la situation juridique et financiere de l'entreprise, qui n'est pas simple, prealable a toute recherche de solution industrielle. Cela appelle, du reste, une reflexion particuliere sur ces transferts de propriete successifs qui conduisent souvent a des abandons purs et simples de l'outil industriel. C'est un facteur de risque important, surtout lorsqu'il s'agit d'investissements etrangers. Il serait souhaitable que puisse etre recherchee la meilleure information sur ces changements de situation juridique de societe, et que cette information soit communiquee en temps voulu, tant a l'interieur de l'entreprise qu'a l'exterieur aupres des elus locaux et des pouvoirs publics. Mais, au-dela du travail aujourd'hui effectue, et qui permettra sans doute de realiser les conditions du maintien de l'activite, elle souhaite attirer son attention sur les modalites du soutien a la creation de nouvelles petites et moyennes entreprises industrielles dans l'estuaire de la Seine. Une directive d'aménagement de l'estuaire est en cours d'elaboration pour rendre plus coherent le developpement economique des deux rives. Le pays d'Auge doit en effet conserver un equilibre entre les differentes formes d'emploi et qui comprennent une part importante d'emplois industriels non polluants adaptes a son cadre de vie. Les difficultes rencontrees par de nombreuses entreprises du bassin de Lisieux, la situation preoccupante de l'entreprise Akai, sont de nature a remettre en cause cet equilibre, alors que nous devrions tirer parti du noeud exceptionnel de communications routieres, ferroviaires, maritimes et aeriennes de la region. Face a la situation difficile que connait cette region aujourd'hui, elle lui demande donc une implication particuliere de l'Etat pour relayer et amplifier les actions en cours en matiere de recherche d'implantation d'entreprises nouvelles, seule facon de remedier aux destructions d'emplois dans les PME-PMI ces dernieres annees.

Données clés

Auteur : [Mme Ameline Nicole](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1285

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 janvier 1997, page 82

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 1997